

Introduction

L'Italie a récemment attiré une attention internationale en élisant une extrême droite à l'héritage post-fasciste. En effet, la surnommée coalition de centre droit s'est imposée lors des élections parlementaires de septembre 2022. Cette coalition est composée de parties de centre droit, de droite et d'extrême droite, tels que Frères d'Italie, la Ligue, Forza Italia, Nous avec l'Italie et Courage Italie. Lors des dernières élections, la cheffe de file de cette coalition est Giorgia Meloni, présidente du parti Frères d'Italie depuis 2014, parti qui s'inscrit dans un héritage post-fasciste¹. Elle est désormais présidente du conseil des ministres. Très visible et médiatisée depuis, il convient de se pencher sur elle : cohérente avec les idées d'extrême droite communes, elle se montre en outre très ferme envers l'immigration, ambiguë quant à l'IVG et opposée au mariage pour tous ainsi qu'à l'adoption homoparentale. La question du soutien à la natalité est également au cœur de son programme². La montée en puissance de l'extrême droite (déjà très présente en Italie depuis plusieurs années mais qui réalise une réelle percée en 2022) se fait dans un contexte national de vieillissement de la population problématique. L'Italie a un taux de fécondité de 1,24 enfant par femme³ et a la population la plus âgée d'Europe. On peut dire que le paysage politique italien est préoccupé par deux sujets principaux : l'immigration et le taux de fécondité. Autrement dit, l'Italie contemporaine est caractérisée par un manque (de jeunes actifs en raison du vieillissement de la population) et par un apport (de personnes migrantes majoritairement jeunes). On peut se demander pourquoi les liens entre ces deux phénomènes ne sont pas faits : pourquoi ne pas essayer de tirer profit de l'immigration, pour tenter de combler au moins partiellement ce manque. Une telle affluence de personnes immigrées pourrait presque être considérée comme une aubaine pour un pays à la population vieillissante, et qui expérimente concrètement des problèmes quant à l'occupation d'emplois et au financements des retraites. Il convient de réfléchir aux impensés et implicites de l'extrême droite italienne, pour saisir cette apparente contradiction.

I. Des éléments non pris en considération par l'extrême droite dans la réflexion sur le vieillissement de la population

L'extrême droite tend à présenter l'immigration essentiellement sous un angle négatif, en omettant les apports certains qu'elle constitue et l'influence positive qu'elle peut avoir sur le vieillissement de la population.

1 Pouthier Jean-Luc, « Le fascisme revient-il en Italie ? », *Études*, vol. , no. 11, 2022, pp. 7-16

2 Document 1 : « Programme pour relever l'Italie. ». Giorgia Meloni, Fratelli d'Italia. Elections politiques du 25 septembre 2022. Traduction : Sierra-Paycha Célio

3 Chiffres de la Banque Mondiale (2020)

A. En Italie, une immigration importante en nombre et en productivité depuis des décennies

L'Italie a pendant longtemps été une terre d'émigration et a généré des flux d'émigrants particulièrement massifs⁴. En conséquence, le nombre de descendants de migrants italiens de par le monde est estimé aujourd'hui entre 40 et 60 millions⁵. Mais à partir des années 1970-1980, les flux sortants diminuent et l'Italie se transforme davantage en terre d'immigration. L'arrêt de l'immigration de travail en 1973-1974 dans plusieurs pays situés au nord des Alpes (dont la France) favorise l'Italie comme choix de pays de destination pour les migrants originaires de la rive sud de la Méditerranée, où des opportunités d'emplois peu qualifiés existent. Le nombre d'étrangers croît rapidement au fil des décennies à partir des années 1980 : on compte 200 000 étrangers en 1979, 781 000 étrangers en 1990, 1 388 000 étrangers en 2000 puis 4 387 000 étrangers en 2013. Ce dernier nombre correspond à 7,8 % de la population totale. Ce taux d'immigration s'apparente à celui des grands pays d'accueil de l'Union Européenne. L'Italie se distingue d'autres pays de l'Union Européenne par la diversité des pays d'origine des migrants qui arrivent sur son sol⁶. On peut tout de même noter une prédominance de l'Afrique et de l'Asie comme continent d'origine des immigrés⁷.

L'immigration correspond à un apport de main d'œuvre important. En 2010, les immigrés représentaient le dixième de la force de travail italienne⁸. Ils sont majoritairement employés dans les petites activités tertiaires, le secteur agricole, les industries et les services domestiques (ces derniers représentent un million d'emploi en 2015)⁹. Il est particulièrement intéressants de s'attarder sur les services domestiques, puisqu'ils sont liés au problème du vieillissement de la population en Italie. Il convient de souligner que la croissance soudaine de l'immigration est contemporaine du déclin démographique, les deux phénomènes ayant lieu dans les années 1980-1990¹⁰. Le vieillissement de la population renvoie à une part importante de personnes âgées et une part jugée trop faible de personnes actives. Autrement dit, il y a un grand et croissant nombre de personnes âgées mais une « diminution du nombre d'aidants potentiels disponibles »¹¹. La situation est d'autant plus compliquée dans le contexte de retrait d'État-Providence qu'est celui de l'Italie, où les services d'assistance aux personnes âgées sont insuffisants¹². La main d'œuvre immigrée représente alors une main d'œuvre précieuse. L'aide-familiale est principalement assurée par des immigrées originaires d'Europe de l'Est et des Philippines¹³. Par ce travail (peu rémunéré), ces femmes

4 Document 6 : Simon Gildas, « Italie », *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, Armand Colin, 2015

5 Rayner Hervé, « L'Italie, pays d'immigration. La grande mutation », *Confluences Méditerranée*, vol. 68, no. 1, 2009, pp. 45-54

6 Ibid

7 Document 5 - : Lieux d'immigration des personnes s'étant installé durablement en Italie en 2019 (ISTAT, données extraites en septembre 2022)

8 Document 6 : Simon Gildas, « Italie », *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, Armand Colin, 2015

9 Ibid

10 Rayner Hervé, « L'Italie, pays d'immigration. La grande mutation », *Confluences Méditerranée*, vol. 68, no. 1, 2009, pp. 45-54

11 Da Roit, Barbara et Blanche Le Bihan, « La prise en charge des personnes âgées dépendantes en France et en Italie. Familialisation ou défamilialisation du care ? » *Lien social et Politiques*, numéro 62, automne 2009, p. 41-55

12 Document 6 : Simon Gildas, « Italie », *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, Armand Colin, 2015

13 Ibid

répondent à la demande croissante d'assistance des personnes âgées. Elles sont présentes à la fois dans les grandes et petites villes, et de manière encore plus importante dans le sud du pays¹⁴

B. Une immigration qui peut influencer sur le vieillissement de la population

Au-delà de la question purement économique et du soulagement que constitue la main d'œuvre immigrée aux conséquences du vieillissement de la population, l'immigration peut constituer une opportunité pour ralentir le vieillissement de la population. La transition démographique de l'Italie a été particulière. Elle s'est terminée en accélérée¹⁵. La deuxième phase de la transition démographique (qui se caractérise par une baisse du taux de fécondité) s'entame dans les années 1970 et le taux de fécondité a chuté rapidement et brutalement. En 1977, l'Indice Synthétique de Fécondité passe en dessous du seuil de renouvellement de génération (qui est de 2,1 enfants par femme)¹⁶. En 1993, le solde naturel est négatif pour la première fois et depuis, il n'a été positif qu'à l'année 2004 (avec un taux de 20 000 pour 100 000) et 2006 (avec un taux d'environ 5 000 pour 100 000)¹⁷. La légère remontée est due principalement aux enfants nés en Italie de parents étrangers¹⁸. On peut donc dire que l'immigration constitue un apport intéressant dans un pays touché par le vieillissement de sa population comme l'Italie, dans le sens où elle peut (et pourrait davantage) en tirer profit. En 2000 déjà, les Nations Unies voyaient le recours à l'immigration comme potentielle solution au vieillissement de la population¹⁹. Depuis, l'idée que l'immigration joue un rôle important dans le taux d'accroissement total de plusieurs pays européens a été rappelée²⁰. Cela est dû à la fécondité plus forte des femmes immigrées : selon l'Istat (Institut italien de statistique) en 2010, l'indice de fécondité des Italiennes est de 1,25 enfant par femme et celui des étrangères de 2,4²¹. Pour prendre un chiffre plus récent : sur la période 2002-2013, les femmes étrangères ont présenté un indice de fécondité d'en moyenne 2,6 enfants par femme²². Il s'agit d'un indice de fécondité supérieur à celui des natives, et en plus au-dessus du seuil de renouvellement des générations. Cet indice de fécondité plus élevé des femmes immigrées s'explique notamment par les normes reproductives avec lesquelles arrivent les migrants (globalement, les pays dits du Sud ont des taux de fécondité plus élevés que les pays dits du Nord, dont l'Italie fait partie) et par le fait que les femmes qui envisagent une migration ont tendance à préférer arriver dans le pays de

-
- 14 Salaris Alessia, « Un pays pour le vieil homme ? ». Politiques territoriales et vieillissement de la population en Italie ("A Country for the old man ? " *Territorial policies and the ageing of Italy's population*). In: *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86e année, 2009-4 (décembre). L'Italie à la croisée des chemins / Mutations du transport aérien et des systèmes aéroportuaires. pp. 424-433
- 15 Document 6 : Simon Gildas, « Italie », *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, Armand Colin, 2015
- 16 Cecilia Fortunato, Elena Ambrosetti et Traduction : Malou Fournier, « La population italienne depuis 1861, histoire d'un renversement démographique », *Géoconfluences*, février 2020, et document 3
- 17 Document 3 : Dynamiques démographiques en Italie de 1950 à 2021 (World Population Prospects, UN Population Division, Department of Economic and Social Affairs)
- 18 Terranova Giuseppe, « L'attractivité en Italie. Diversité territoriale et politique nationale », *Population & Avenir*, vol. 698, no. 3, 2010, pp. 14-16
- 19 United Nations, Population department, Replacement migration: is a solution to declining and ageing populations?, New York, 2000.
- 20 Document 2 : Gesano Giuseppe et Strozza Salvatore, « Foreign migrations and population aging in Italy », *Genus*, vol. 67, n° 3, 2011, pp. 83-104.
- 21 Terranova Giuseppe, « L'attractivité en Italie. Diversité territoriale et politique nationale », *Population & Avenir*, vol. 698, no. 3, 2010, pp. 14-16
- 22 Cecilia Fortunato, Elena Ambrosetti et Traduction : Malou Fournier, « La population italienne depuis 1861, histoire d'un renversement démographique », *Géoconfluences*, février 2020

destination avant d'entamer un projet de grossesse. Sans l'apport que représente l'immigration, « la péninsule aurait connu une crise d'une ampleur inédite combinant décroissance démographique et économique »²³. De plus, il semble intéressant de noter qu'une immigration importante peut avoir des effets d'augmentation du taux de fécondité des natives, notamment en raison de l'augmentation de travailleuses immigrées dans le care informel (qui engendre une baisse du coût de l'enfant et donc favorise le projet d'enfant), de la diffusion de normes de fécondité ou encore de phénomène de compétitions démographiques.

Il ne s'agit pas de prétendre que l'immigration est la solution absolue au problème du vieillissement de la population en Italie. Les effets de celle-ci sur la fécondité des natives italiennes sont bien réels sur le court terme, mais les femmes immigrées tendent à finir par intégrer les normes de fécondité du pays d'accueil et les immigrés, s'ils ne retournent pas dans leur pays d'origine ou s'ils n'émigrent pas dans un pays tiers, finissent eux-même par devenir des personnes âgées et participent donc au vieillissement de la population²⁴. Cependant, coupler les efforts pour le rehaussement du taux de fécondité des natives et les efforts pour tirer profit de l'immigration pourrait être une solution²⁵. Selon G. Gesano et S. Strozza, c'est le seul moyen de réduire le rythme du vieillissement de la population²⁶. Le vieillissement de la population s'accroît fortement depuis 2015 : le solde naturel baisse drastiquement (avec un record atteint en 2020 où l'Italie perd plus de 300 000 habitants si on soustrait les décès aux naissances), le solde migratoire est assez faible (avec au maximum en 2017-2018 un gain d'environ 80 000 personnes si on soustrait le nombre de personnes sortant du territoire au nombre de personnes entrant dans le territoire) et, en conséquence, l'accroissement total de la population est négatif (avec une population qui perd presque 300 000 personnes en 2021)²⁷. C'est pourquoi il semble impératif d'envisager la possibilité de coupler ces deux solutions, mais encore faut-il que le gouvernement l'entende et le mette en œuvre.

L'absence de considération de l'immigration comme potentielle solution pour atténuer le vieillissement de la population pose question, et ne semble pas être seulement due à des impensés historiques et scientifiques.

II. Un déni des avantages que revêt l'immigration de la part de l'extrême droite en raison d'une xénophobie plus ou moins dissimulée

La non-prise en compte par l'extrême droite des avantages de l'immigration (en termes de main d'œuvre et d'influence sur le taux de fécondité total) semble ne pas relever uniquement d'impensés et de manques de connaissances. Il convient d'étudier les programmes et les éléments discursifs des partisans de l'extrême droite pour comprendre en quoi leur posture tend à plutôt relever, implicitement, d'une conception particulière de l'identité italienne, impactant leur opinion sur la façon dont la population italienne devrait se renouveler.

23 Rayner Hervé, « L'Italie, pays d'immigration. La grande mutation », *Confluences Méditerranée*, vol. 68, no. 1, 2009, pp. 45-54

24 Document 2 : Gesano Giuseppe et Strozza Salvatore, « Foreign migrations and population aging in Italy », *Genus*, vol. 67, n° 3, 2011, pp. 83-104

25 *ibid*

26 *ibid*

27 Doc 3 : Dynamiques démographiques en Italie de 1950 à 2021 (World Population Prospects, UN Population Division, Department of Economic and Social Affairs)

A. Un évincement des personnes immigrées du projet de société

Dans son « Programme pour relever l'Italie », la dirigeante du parti Fratelli d'Italia n'aborde l'immigration que par les flux dits illégaux et par l'insécurité qu'ils provoquent selon elle²⁸. Les solutions qu'elle propose pour « soutenir la natalité » s'axent sur la mise en valeur de la famille qu'elle désigne comme « l'élément fondateur de la société »²⁹. Venant de G. Meloni, la famille s'entend au sens traditionnel (religieuse, hétéronormée...). Pour G. Meloni, soutenir la natalité renvoie à faciliter la vie du couple traditionnel en rendant les conditions d'éducation et d'entretien d'un enfant moins contraignantes, pour que les coûts financiers et l'organisation temporelles ne soient plus un obstacle au projet d'enfants³⁰. Il s'agit d'une implication de l'État dans les projet des couples, qui s'ancre plus largement dans un intérêt national : atténuer le problème du vieillissement de la population. Elle aborde ainsi un ensemble de mesures : l'« introduction progressive du quotient familial », l'« augmentation du chèque unique et universel » (allocation pour l'enfant), la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée pour les produits de consommation destiné à la petite enfance, un soutien financier aux communes pour maintenir les crèches ouvertes et gratuites jusqu'à l'horaire de fermetures des bureaux et commerce, augmentation des journées à temps plein à l'école primaire, la promotion de crèches d'entreprises et résidentielles ainsi que familiales, l'augmentation de la part déductible d'impôt pour les dépenses liées aux besoins familiaux et déductibilité d'impôt pour les dépenses liées aux personnels domestiques, renforcement du système parental et maternel, la création d'un Fonds de garantie pour l'acquisition du premier logement pour les jeunes couples ayant des emplois précaires.³¹ Également, on peut noter que la possibilité d'avorter est réaffirmée dans le programme, mais qu'elle est vite suivie de l'importance de la « prévention » et la possibilité d'aides financières pour les femmes seules précaires (dans le but d'éviter au maximum le recours à l'avortement). Cela révèle les positions de l'extrême-droite, peu encline à la promotion des droits des femmes et au progressisme en la matière, mais aussi du pays dans son ensemble, globalement religieux et conservateur. Le recours très fréquent de la clause de conscience par les personnels soignants compétents pour ne pas pratiquer d'avortements en témoignent: le taux d'objection de conscience en Sicile était estimé à 89,1 % en 2017³². Le taux varie selon les régions et n'est pas si élevé partout, mais cela montre l'accessibilité que très partielle à l'avortement pour les femmes italiennes, même si l'IVG est théoriquement légalisée. Il semble important de relever cela car c'est révélateur de l'influence de la religion, mais aussi moins indirectement d'un contrôle du corps des femmes et d'une injonction à la famille dans sa forme traditionnelle.

Ainsi, G. Meloni n'inclut pas dans sa réflexion l'influence des immigrées sur la hausse du taux de fécondité total. Au vue de ses positions sur l'immigration et de son héritage fasciste, on peut se demander si cela ne reflète pas la volonté implicite d'une nation qui devrait croître uniquement à travers la naissance d'enfants racialisés comme blancs.

28 Doc 1 : « Programme pour relever l'Italie. ». Giorgia Meloni, Fratelli d'Italia. Elections politiques du 25 septembre 2022. Traduction : Sierra-Paycha Célio

29 ibid

30 ibid

31 ibid

32 Victoria BELLAMI , « L'avortement en Italie – Sous le vernis de la loi 194/78 », Humansforwomen.org, 2017

B. En raison d'une xénophobie de l'extrême droite qui tente de se dissimuler sous des faussetés démographiques

Les débats autour de la réforme de l'obtention de la citoyenneté ont été l'occasion pour l'extrême droite (notamment le parti de la Ligue) de mener une bataille idéologique³³. Initialement, la citoyenneté italienne s'obtient par le sang. En 2011, une campagne est menée par des descendants d'immigrés (nés en Italie mais de parents non italiens) pour rendre l'obtention de la citoyenneté moins complexe pour les personnes nées en Italie de parents étrangers. En 2017, lors d'un débat au sénat à propos de cette potentielle réforme, des sénateurs de la Ligue ont brandi des pancartes sur lesquelles était inscrit « Stop à l'invasion »³⁴. Il semble qu'on puisse analyser cela comme une volonté de créer une panique démographique et de promouvoir l'idée d'un grand remplacement qui serait à venir. En juin de la même année, le sénateur d'extrême droite I. La Russa fait une intervention à la télévision dans laquelle il affirme que si la loi est réformée, l'Italie risque de devenir « Africa's delivery room » (salle de naissance de l'Afrique). Ainsi, l'extrême droite italienne joue sur l'imaginaire d'un grand remplacement à venir (alors même que des chercheurs s'évertuent à démonter ce mythe tenace depuis des années³⁵). Il s'agit de projections démographiques non fondées³⁶ qui visent à justifier le contrôle ferme de l'immigration qu'ils prônent. Pensant établir un constat objectif et une réflexion logique, ils peuvent se dédouaner d'être explicitement xénophobes. Mais ces interventions de l'extrême droite révèlent surtout une volonté de conserver une identité italienne supposée, et cette démarche implicite s'ancre dans une rhétorique raciste et suprémaciste.³⁷

Conclusion

L'extrême droite italienne, malgré le vieillissement de la population inquiétant, ne réfléchit pas à comment elle pourrait tirer profit des flux de migration entrants. Les politiciens d'extrême droite tendent à, ou prétendent, oublier les apports que constitue l'immigration dans plusieurs domaines et à ne pas se pencher sur l'influence positive prouvée que peuvent avoir les populations immigrées sur le vieillissement de la population. Ces impensés sont liés à des implicites : l'extrême droite a des représentations très négatives des immigrés et est animée par une volonté de conserver une identité italienne (fantasmée comme homogène, chrétienne et blanche) en ne favorisant le renouvellement de la population essentiellement voire que par les natifs. Même si l'immigration (par des flux importants et une réelle intégration des populations immigrées) ne pas suffit à inverser la tendance, elle pourrait se révéler être une réelle opportunité pour soulager le pays de la croissance

33 Document 7 : Pesarini Angelica, « 'Africa's Delivery room' : The racialization of Italian Political Discourse on the 80th Anniversary of the Racial Laws », *Languages of Discrimination and Racism in Twentieth-Century Italy* sous la direction de Simoni Marcella, Lombardo Davide. Palgrave MacMillan, 2021

34 *ibid*

35 Particulièrement F. Héran en France, qui intervient fréquemment sur le sujet dans les médias et qui écrit aussi dans le but de démonter ce mythe. Voir notamment Héran François, « 13. « Migrations de remplacement », ou la lecture complotiste des projections démographiques », , *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir*, sous la direction de Héran François. La Découverte, 2017, pp. 232-239

36 Document 7 : Pesarini Angelica, « 'Africa's Delivery room' : The racialization of Italian Political Discourse on the 80th Anniversary of the Racial Laws », *Languages of Discrimination and Racism in Twentieth-Century Italy* sous la direction de Simoni Marcella, Lombardo Davide. Palgrave MacMillan, 2021

37 *Ibid*

du vieillissement de la population. Mais il semble que pour l'extrême droite italienne, la xénophobie et le conservatisme empêchent ce raisonnement.

BIBLIOGRAPHIE ET DONNÉES :

Da Roit, Barbara et Blanche Le Bihan, « La prise en charge des personnes âgées dépendantes en France et en Italie. Familialisation ou défamilialisation du *care* ? » *Lien social et Politiques*, numéro 62, automne 2009, p. 41–55

Fortunato Cecilia, Ambrosetti Elena et Traduction : Fournier Malou, « La population italienne depuis 1861, histoire d'un renversement démographique », *Géoconfluences*, février 2020

Gesano Giuseppe et Strozza Salvatore, « Foreign migrations and population aging in Italy », *Genus*, vol. 67, n° 3, 2011, pp. 83-104.

Héran François, « 13. « Migrations de remplacement », ou la lecture complotiste des projections démographiques », *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir*, sous la direction de Héran François. La Découverte, 2017, pp. 232-239

Pouthier Jean-Luc, « Le fascisme revient-il en Italie ? », *Études*, vol. , no. 11, 2022, pp. 7-16.

Rayner Hervé, « L'Italie, pays d'immigration. La grande mutation », *Confluences Méditerranée*, vol. 68, no. 1, 2009, pp. 45-54

Salaris Alessia, « Un pays pour le vieil homme ? ». Politiques territoriales et vieillissement de la population en Italie ("A Country for the old man ? " *Territorial policies and the ageing of Italy's population*). In: *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86e année, 2009-4 (décembre). L'Italie à la croisée des chemins / Mutations du transport aérien et des systèmes aéroportuaires. pp. 424-433

Simon Gildas, « Italie », *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, Armand Colin, 2015

Pesarini Angelica, « 'Africa's Delivery room' : The racialization of Italian Political Discourse on the 80th Anniversary of the Racial Laws », *Languages of Discrimination and Racism in Twentieth-Century Italy* sous la direction de Simoni Marcella, Lombardo Davide. Palgrave MacMillan, 2021

Terranova Giuseppe, « L'attractivité en Italie. Diversité territoriale et politique nationale », *Population & Avenir*, vol. 698, no. 3, 2010, pp. 14-16

Textes et documents non universitaires :

« Programme pour relever l'Italie. ». Giorgia Meloni, Fratelli d'Italia. Elections politiques du 25 septembre 2022. Traduction : Sierra-Paycha Célio.

Bellami Victoria, « L'avortement en Italie – Sous le vernis de la loi 194/78 », *Humansforwomen.org*, 2017

United Nations, Population department, « Replacement migration : is a solution to declining and ageing populations? », New York, 2000.

Autres documents de travail :

Dynamiques démographiques en Italie de 1950 à 2021 (World Population Prospects, UN Population Division, Department of Economic and Social Affairs)

Lieux d'émigration des personnes ayant quitté durablement l'Italie en 2019 (ISTAT, données extraites en septembre 2022)

Lieux d'immigration des personnes s'étant installé durablement en Italie en 2019 (ISTAT, données extraites en septembre 2022)